



Communiqué de Presse – En dehors de la séance boursière - Information réglementée*

8 décembre 2011

KBC Bank atteint déjà le ratio Core Tier-1 de 9% imposé par l'exercice de capital buffer de l'ABE

KBC Bank prend acte des annonces faites ce jour par l'ABE (l'Autorité bancaire européenne) et la BNB (La Banque nationale de Belgique) et qui démontrent que KBC Bank (au niveau consolidé) satisfait déjà pleinement au ratio Core Tier 1 de 9%.

L'exercice de capital proposé par l'ABE et approuvé par le Conseil le 26 octobre 2011 requiert des banques de renforcer leurs positions de capital par la constitution d'un matelas de fonds propres temporaire contre l'exposition aux dettes souveraines, afin de refléter les prix actuels du marché. Il leur impose par ailleurs de constituer un matelas tel que le ratio de capital *Core Tier 1* atteigne un niveau de 9% d'ici la fin juin 2012. Le montant de toute insuffisance résiduelle de capital constatée se base sur les chiffres de septembre 2011. Le montant du matelas de capital souverain ne sera pas révisé.

Septante-et-une banques à travers l'Europe, y compris KBC Bank et Dexia, ont été soumises à l'exercice de capital, dont l'objectif est de créer un matelas de capital exceptionnel et temporaire afin de répondre aux préoccupations actuelles du marché quant au risque souverain et à d'autres risques de crédit résiduels liés aux difficultés de l'environnement actuel de marché. Ce matelas serait explicitement conçu non pour servir de couverture aux pertes sur dettes souveraines, mais pour restaurer la confiance des marchés quant à la capacité des banques à résister à une série de chocs tout en maintenant un niveau de capital adéquat.

À l'issue de l'exercice de capital mené par l'Autorité bancaire européenne en collaboration étroite avec la Banque Nationale de Belgique, les résultats de l'exercice montrent que **KBC Bank satisfait déjà au ratio Core Tier 1 de 9% après retrait des filtres prudentiels sur les actifs souverains dans le portefeuille de titres disponibles à la vente et après évaluation prudente, reflétant les prix du marché à fin septembre, des dettes souveraines dans les portefeuilles de prêts et créances et d'actifs détenus jusqu'à échéance. KBC Bank continuera à s'assurer que le niveau de capital adéquat est maintenu.**

Jan Vanhevel, CEO du groupe KBC, a salué le résultat en ces termes: ***'KBC se réjouit que le résultat de l'exercice de capital atteste que KBC répond dès à présent à ces exigences de capital temporaires. Ce constat devrait donc aussi reconforter tous les stakeholders qui ont accordé leur confiance à notre établissement.***

KBC est un groupe sain aux fondamentaux solides: modèle de bancassurance orienté client, position de liquidité robuste soutenue par des dépôts très substantiels d'une clientèle fidèle sur nos marchés domestiques de Belgique et d'Europe centrale et position de capital confortable nous permettant de continuer à octroyer des crédits à nos clients et à soutenir activement les communautés et les économies où nous déployons nos activités, même compte tenu des conditions de marché difficiles que nous connaissons actuellement".

Notes aux rédactions:

Les résultats détaillés de l'exercice de capital, ainsi que les informations relatives aux portefeuilles de crédit de KBC Bank et aux expositions aux administrations, tant centrales que locales, sont repris dans les tableaux ci-joints, au format commun défini par l'ABE :

https://multimediafiles.kbcgroup.eu/ng/published/KBCCOM/PDF/COM_RVK_pdf_tabel_stress_test_dec_2011.pdf

La méthodologie qui sous-tend l'exercice de capital a été établie par l'ABE avant son annonce afin d'assurer la cohérence entre toutes les banques du système bancaire européen participant à l'exercice. Pour plus de détails, consulter le site de l'ABE. <http://www.eba.europa.eu>.

L'exercice de capital a été mené conformément à la méthodologie de l'ABE et aux principaux paramètres communs (par ex. matelas « souverain » déterminé sur base d'un bilan et des prix actuels du marché à la fin du 3^{ème} trimestre) telles que publiés dans la note méthodologique de l'ABE.

Il en résulte que les informations ne sont fournies qu'à des fins de comparaison et ne peuvent être directement comparées en aucune manière à d'autres informations publiées par la banque.

Contacts :

- **Wim Allegaert**, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.

Tél.: +32 2 429 40 51 wim.allegaert@kbc.be

- **Viviane Huybrecht**, Directeur Communication Groupe / Porte-parole KBC Groupe.

Tél. : +32 2 429 85 45 pressofficekbc@kbc.be

KBC (www.kbc.com) est un bancassureur qui se focalise sur ses marchés domestiques, à savoir la Belgique et l'Europe centrale et orientale. Il a son siège central à Bruxelles (Belgique), au cœur de l'Europe. Le groupe KBC emploie environ 50 000 personnes et compte 12 millions de clients. KBC Groupe SA est cotée sur NYSE Euronext Bruxelles (symbole ticker 'KBC').

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur le site www.kbc.com. » Suivez KBC sur www.twitter.com/kbc_group.

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous
www.twitter.com/kbc_group

